

Nom du projet : Animation territoriale biodiversité, Contrat Nature et TEN de 2024 à 2027

Calendrier du projet : années 2024 à 2027 (3 ans)

Porteur de projet : Syndicat Mixte du Pays du Mans

Axe 1 – Transition énergétique et environnementale

FA 3 – Appropriation des enjeux climatiques et environnementaux

Financeurs : Région, LEADER

Présentation du projet :

Les enjeux ressortant aujourd’hui pour le territoire du Pays du Mans concernent la poursuite de l’amélioration de la connaissance des trames écologiques avec la mise en place de projets opérationnels sur la biodiversité : l’interconnaissance des acteurs des trames et de leur mise en réseau, l’accompagnement des collectivités locales dans l’appropriation de la TVB et des autres trames écologiques (noire, brune, blanche, ..) de leur territoire, la formation des acteurs de gestion de l’espace avec la pérennisation d’actions telles que les randonnées en terrains connus et forums liés aux trames écologiques, la sensibilisation des citoyens à la biodiversité.

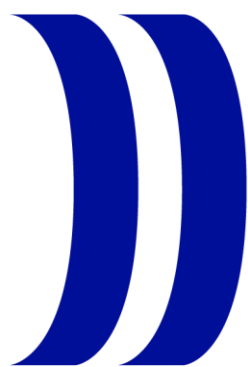
Il s’agira, dans la continuité des actions engagées depuis 2016 de mener une politique d’animation locale en faveur de la biodiversité et des trames écologiques dans une logique de complémentarité avec les nouvelles ambitions portées dans le cadre du SCoT-AEC, et notamment celle sur l’urbanisme favorable à la santé, fil conducteur du projet de territoire à 2050. Cette forte appropriation des trames écologiques par les acteurs permet de tendre vers de la mise en œuvre opérationnelle et d’aboutir à la construction d’un véritable projet de territoire en faveur de la biodiversité, de la santé et du cadre de vie.



GAL
LEADER  PAYS
DU MANS



Cofinancé par
l'Union européenne

 RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE